

Les noms de domaine - 1/2

Alors que certains considèrent le nom de domaine comme essentiel, d'autres ont tendance à le délaissé. Voici un tour d'horizon du nom de domaine et les bonnes raisons d'en posséder un.

Je vous présente mon tout premier article, j'ai essayé de le faire le plus clair et le plus complet possible, j'espère qu'il vous satisfera.

Cet article est avant tout destiné aux débutants mais il pourrait intéresser les autres grâce à la mini sélection de sites.

Certains webmasters ont tendance à délaissé ce point alors qu'il existe de nombreuses alternatives à l'achat d'un nom de domaine.

L'utilité d'un nom de domaine

Le nom de domaine est essentiel pour plusieurs points que je vais essayer d'énumérer.

Tout d'abord, il est une **preuve de sérieux** auquel beaucoup d'internautes sont attachés.

En effet, l'achat d'un nom de domaine ayant un certain coup financier, il est certain que le webmaster en disposant a une certaine ambition quant à son site, il est quasiment sûr que le site ne sera pas abandonné dans les jours qui suivent.

Ensuite, l'autre intérêt de disposer d'un nom de domaine est un **intérêt pratique pour l'internaute**.

Effectivement, retenir <http://www.monsite.com> est certainement plus facile que <http://monsite.site.chez.tiscali.fr>. De plus, si le nom de domaine est explicite, l'internaute ne s'en souviendra que plus facilement et pourra y revenir plus naturellement.

Enfin, le nom de domaine permet un **meilleur référencement** de son site au niveau des moteurs de recherche mais aussi des annuaires qui, pour certains, ont tendance à accepter plus facilement des sites disposant d'un nom de domaine.

Les noms de domaine payants

L'achat proprement dit d'un nom de domaine est très facile pour peu que vous disposiez de la somme demandée.

Pour ma part, je vous conseille Neodomaine qui fournit un bon rapport qualité/prix.

Avant tout, sachez que **votre nom de domaine devra être court tout en étant le plus explicite possible**.

A noter que pour la plupart des internautes, le .com est le plus représentatif des sites internet malgré tous les efforts entrepris pour mettre en valeur les autres extensions.

Comptez une quinzaine d'euros pour l'achat d'un nom de domaine et des services qui vont avec (e-mail personnalisé du style webmaster@monsite.com)

Les règles pour l'attribution d'un nom de domaine sont simples, c'est celle du "*premier arrivé, premier servi*".

A noter toutefois que pour enregistrer un nom de domaine en .fr, il faut (pour l'instant en tout cas) être une personne morale disposant d'un SIREN en France, il est en effet prévu d'étendre l'attribution des .fr à tous les particuliers.

Les noms de domaine - 2/2

Les noms de domaine gratuits

Pour ceux qui ne veulent pas dépenser d'argent dans des noms de domaine payants, il existe des sites qui proposent des noms de domaine gratuits.

Je vous en ai sélectionné trois et j'ai volontairement laissé de côté le leader à savoir Ulimit que je ne considère pas comme intéressant eu égard à la barre de recherche imposé sur les sites inscrits.

1er choix : <http://www.new.fr/fr.html> qui propose des adresses du genre *http://www.moi.new.fr*, *http://www.moi.be.cx* ou *http://www.moi.ca.cx*

A mon avis, l'offre la plus intéressante, un nom de domaine court et une totale absence de publicité.

2ème choix : <http://www.du-web.net> avec des adresses du style *.220v.org*, *. Web-du. Net*, *.du-millennium.com* ou *.pour-internet.com*

Avantages : un mail personnalisé est à disposition (*monsite@du-web.net*)

Mauvais point : présence de publicité (poupup, frame ou redirection selon votre choix)

3ème choix : <http://www.supersite.fr/myred/features.php> avec une adresse du genre *http://www.monsite.supersite.fr* ou *http://www.monsite.4yu.fr*

Bon point : Statistiques disponibles et indexation à Google sous 48h

Inconvénient : publicité imposée (petit bandeau en haut de l'écran)

L'alternative : <http://www.monsite.tk>

Pour ceux que les noms de domaine gratuits laissent perplexe, vous pouvez toujours opter pour un choix très intéressant : un .tk.

Alors que certains auront comme extensions des .fr, .be ou .ca, le vôtre sera .tk

Comment cela est possible ?

Tout d'abord, sachez que le domaine Internet. Tk appartient aux îles Tokelau, petit archipel situé dans le pacifique sud.

Pour aider au développement de l'archipel et de ses 1.500 habitants, les îles Tokelau ont donc décidé d'offrir gratuitement les noms de domaine ayant pour extension .tk.

Une idée intéressante qui vous permettra ainsi de **disposer d'un nom de domaine GRATUITEMENT**.

Pour vous rendre sur le site anglophone et enregistrer votre nom de domaine, voici le lien : <http://www.dot.tk>

Voilà, et comme on dit là-bas *Faka Fetai*.